



Appel à projets « Eau et Solidarités internationales » 2023



Ordre du jour

- Ouverture du webinaire
- Présentation de l'Appel à projets
- Modalités pratiques de candidature
- Témoignage d'un partenaire étranger
- Session de questions-réponses



Ouverture du webinaire

Mots d'introduction par M. Guillaume Choisy,
Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne
Réfèrent inter-agences pour l'international

Contexte et enjeux

- Aujourd'hui, **2,1 milliards** de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et **4,5 milliards** sont sans accès à l'assainissement. Une situation accentuée par le dérèglement climatique qui impacte cet état des lieux déjà alarmant.
- C'est pourquoi les 6 agences de l'eau ont lancé ce deuxième **appel à projets inter-agences** afin de promouvoir l'émergence de projets de solidarité internationale dans des territoires de coopération institutionnelle des agences de l'eau au sein des territoires où elles accompagnent la mise en place d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

6 agences de l'eau



Qu'est-ce qu'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ?

• LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU •

Les agences de l'eau Rhin-Meuse et Loire-Bretagne au Cambodge

Depuis 2012, les agences de l'eau Rhin-Meuse et Loire-Bretagne sont en coopération avec le bassin versant du Stung Sen au Cambodge. Le bassin de Stung Sen est l'un des affluents du lac Tonle Sap, le plus grand lac d'eau douce d'Asie du Sud. Les deux agences de l'eau proposent un appui technique à la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), ayant permis :

- › la mise en place d'un Comité de Bassin et la formation de ses membres ;
- › la construction d'une base de données pour favoriser la production de connaissances ;
- › la mise en place d'un plan de gestion de l'eau et d'un programme d'actions.

Une attention particulière est accordée à l'articulation entre le volet solidarité internationale et la coopération institutionnelle. L'objectif est que les projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement répondent au programme d'action.



© Agence de l'eau Loire-Bretagne



- Selon le Partenariat Mondial pour l'Eau, la GIRE est le **processus** qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux.
- Une **gestion concertée et partenariale** de l'eau à **l'échelle des bassins versants** via le partage de connaissances et de savoir-faire
- L'apport d'une **véritable expertise** des Agences concernant : la gouvernance, la planification, la production de connaissance et la mise en place de mécanismes de financement pérennes
- Avec des **opérateurs techniques** à l'appui (Office international de l'Eau [OIEau], le Groupe de Recherche et d'Echange Technologique [GRET]...)

Bilan du premier AAP inter-agences

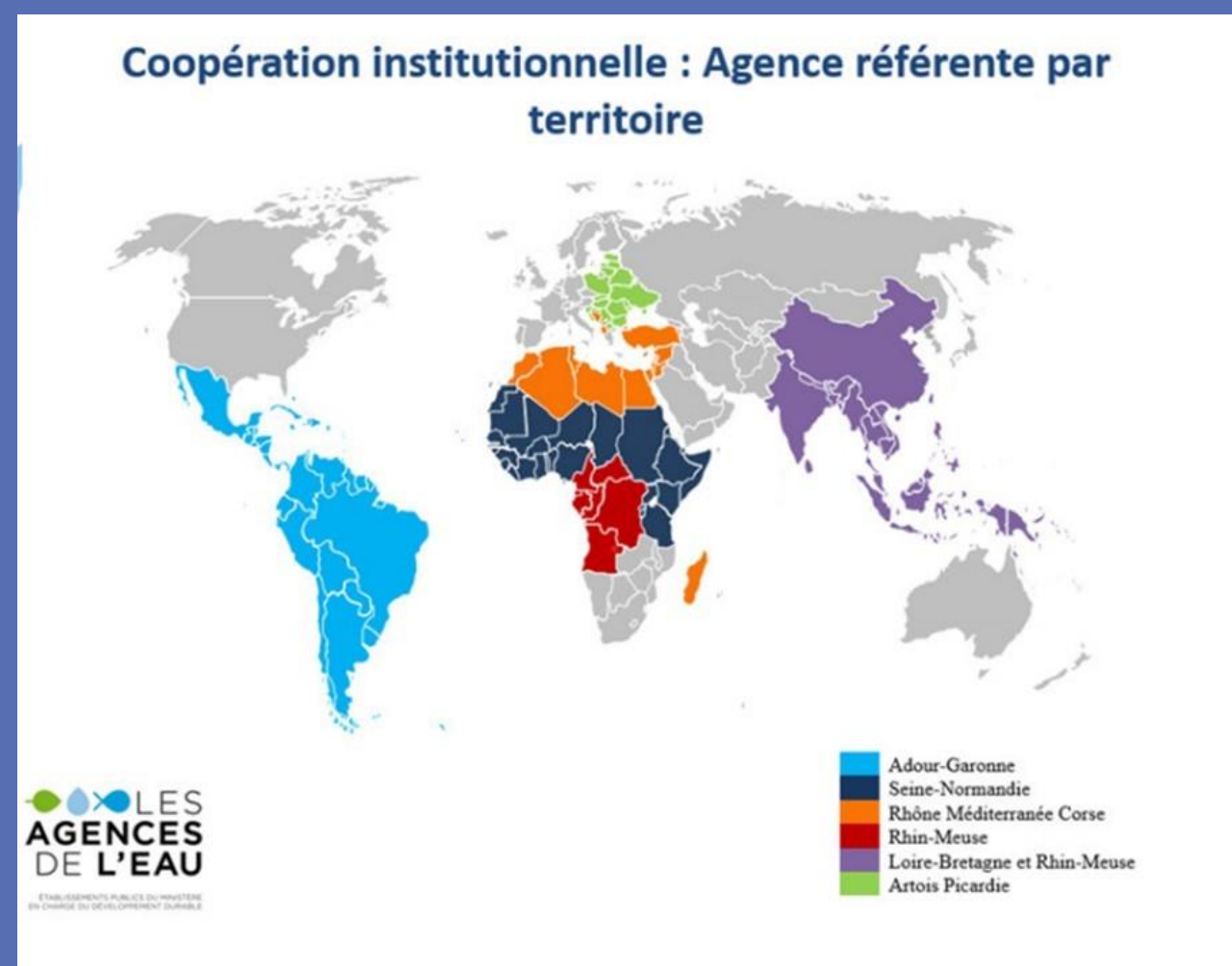
- **Un appel à projet inédit** visant l'émergence de projets d'eau, d'assainissement et d'hygiène des bassins hydrographiques où les agences accompagnent la mise en place d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) via la **collaboration entre agences**.
- 70 projets déposés pour une sollicitation totale de 7 millions d'euros mais seulement **13 projets** ont été retenus par le jury pour un montant de 2 089 370 €
- Sur les bassins de l'Ouémé (Bénin), du Mono (Togo), du Nil (RDC), du Stung Sen (Cambodge), du Bandama (Côte d'Ivoire), du Fleuve Sénégal (Mauritanie et Sénégal), du Mouhoun et du Nakambé (Burkina Faso), du Nam Sa (Laos), de la Sanaga (Cameroun), du lac Itasy (Madagascar) et dans la région des Niayes (Sénégal).



Carte des zones de coopérations institutionnelles bénéficiaire d'un projet GIRE :



Objectifs : développer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans des bassins hydrographiques partenaires des agences de l'eau



Des projets de proximité à l'échelle des bassins versants et adaptés aux contextes locaux

Favoriser des projets de solidarité internationale dans des bassins hydrographiques partenaires

Cet appel à projets vise à stimuler les partenariats institutionnels au sein des territoires où les Agences de l'eau participent à la mise en place de GIRE :

- **Répondre durablement** aux besoins d'accès à l'eau via des **actions concrètes** d'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'hygiène de leurs habitants ;
- **Eprouver les organes de gouvernance** institués localement en les dotant d'**expériences pilotes reproductibles**
- **Explorer et tester** en conditions réelles et de façon concertée **des systèmes et solutions d'accès à l'eau et à l'assainissement** pérennes et **adaptés** aux situations locales ;
- Promouvoir les approches de **gestion globale et intercommunale** ;
- Développer des **outils et des méthodes de déclinaison des programmes d'actions** issus de GIRE en actions de solidarité



@Riccardo Niels Mayer, 29/09/2014

Quels sont les territoires éligibles ?

Pays ciblés	Localisation de la GIRE (partenaire)	Agence de l'eau référente	Pays ciblés	Localisation de la GIRE	Agence de l'eau
Benin	GIRE du bassin de l'Ouémé (autorité du BV, ANAEP, DG-Eau)	SN	Côte d'Ivoire	GIRE dans le bassin versant amont du Bandama (Ministère des Eaux et Forêts)	LB
Bénin, Togo	GIRE transfrontalière du bassin du Mono (Autorité du BM)	SN	Cameroun	GIRE sur un sous-bassin pilote du bassin versant de la Sanaga (Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction de la Gestion des Ressources en Eau)	RM
Togo	GIRE pilote du bassin du Lac Togo	SN			
Sénégal	- GIRE pilote du bassin la Somone (MHA/ Direction Gestion & Planif. des RE) - GIRE pilote de la région des Niayes (Plateformes locales de l'eau)	SN	Maroc	GIRE Bassin versant de Souss Massa et Drâa (Agence hydraulique de bassin de Souss Massa et du Drâa)	RMC
Sénégal, Guinée, Mauritanie, Mali* (le Mali n'est plus éligible)	GIRE du bassin du fleuve Sénégal (OMVS)	AG	Maroc	Bassin versant du Sebou (Agence de bassin hydrographique du Sebou)	AP
Madagascar	Dispositif national de GIRE (Ministère MEAH)	RMC	Vietnam	GIRE pilote du bassin versant de Kôn (Comité Populaire de la Province de Binh Dinh)	RM
Cambodge	GIRE pilote du bassin versant du Stung Sen (Autorité du Tonle Sap)	LB et RM			
Laos	GIRE pilote des bassins versants de la Nam Ngum et de la Nam Sa (Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement)	LB et RM			

*Sont exclus de l'AAP le Mali, le Burkina Faso et le Niger

Pays ciblés	Localisation de la GIRE (partenaire)	Agence de l'eau
Liban	GIRE Bassin du Litani Adaptation au changement climatique (Réseau LEWAP – BTVL- Établissements des eaux de la Bekaa, Office de l'eau du Litani)	RMC
Moldavie	GIRE pilote du bassin versant de la Nirnova (Association des maires)	AP et RM

Quels types de projets sont éligibles ?

Sont éligibles les projets qui :

- Répondent à un impératif de développement
 - **En priorité** de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
 - Secondement, de la **protection** des ressources en eau, de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique
- S'appuient sur des **relais locaux sur place**
- Prennent en compte la **participation locale** dès la formulation des besoins avec une participation aux charges à minima de 5% (en dépenses ou sous forme de valorisations)
- Prévoient la création et formation de **structures locales de gestion** ainsi que des actions de sensibilisation auprès des usagers
- Mettent en place un **programme de suivi et d'évaluation**



AEAG - @ Joël Marty – 24/04/2017

Sont exclus :

- Les projets entièrement sous forme d'études
- Les projets coupés des besoins des populations
- Les projets dont le montant est inférieur à 60 000 € TTC

Le dispositif de soutien :

Quelles sont les modalités du
dispositif de soutien ?

Comment déposer une candidature ?

Quels sont les types de projets éligibles ?

Modalités d'aide / Dotation :

- Une enveloppe de **2 millions d'euros** est consacrée par les 6 agences à ce dispositif d'appel à projets
- Une aide financière attribuée sous forme de **subvention** à hauteur de **70%** de l'assiette éligible retenue avec un plafond de 200 000€ par projet
- Dans le cas où le porteur de projet est une association de solidarité internationale, une dérogation peut être autorisée quant au cofinancement de 5% d'une collectivité du bassin.

Bénéficiaires / Porteurs de projets

- Toute structure de droit privé ou public **implantée en France** correspondant à une **collectivité territoriale**, une **structure de gestion des services de l'eau** (redevable des agences de l'eau) ou une **association de solidarité internationale**



AEAG - @ Joël Marty – 24/04/2013

Quelles sont les étapes de l'AAP 2023 ?

Dates importantes :

- Ouverture de l'appel à projets le 1^{er} septembre 2023
- **Dépôt et recueil** des projets au plus tard le **15 mars 2024 inclus**, les pièces nécessaires pour la complétude du projet sont listées dans le règlement de cet AAP
- Phase de **sélection des dossiers en juin 2024** sur la base d'une grille d'évaluation proposée à un **jury** qui soumettra aux agences de l'eau la liste des dossiers sélectionnés
- Sélection et **attribution des aides** par les agences de l'eau au plus tard le **31 décembre 2024** selon les procédures de financement habituels propres à chaque agence de l'eau



Grille d'évaluation :

Critères d'évaluation	Détail des critères d'évaluation proposés au Jury	Pondération (%)
Partie technique		
1. Pertinence	✓ Conformité aux objectifs généraux de l'AAP et à ses priorités	Fixée par le Jury
2. Faisabilité	✓ Probabilité d'exécuter les activités prévues, atteinte et durabilité des résultats.	
3. Approche et méthodologie	✓ Justification de la bonne articulation du projet avec le programme de coopération institutionnelle mené avec l'agence de l'eau concernée par les partenaires locaux de la GIRE ✓ Prise en compte des aspects environnementaux/ gouvernance / changements climatiques / innovations ✓ Gouvernance du projet et modalités de gestion proposées ✓ Dispositions prévues pour le suivi et l'évaluation	
4. Durabilité	✓ Impacts d'au moins 10 ans à partir du démarrage du projet ✓ Impacts tangibles sur les populations bénéficiaires ; durabilité des résultats attendus	
5. Capacité organisationnelle	✓ Capacité de gestion organisationnelle et financière efficace et démontrée et mise en place de systèmes, procédures, vérifications contrôles appropriés	
Partie financière		
6. Proposition financière et budget	✓ Budgétisation réaliste des activités	Fixée par le Jury

Le jury sera composé par des membres des instances de bassin de chaque agence de l'eau et les référents de chaque agence de l'eau pour la coopération internationale. Il pourra également associer un représentant des différents partenaires des agences de l'eau que sont l'Agence française de Développement, le Programme Solidarité-Eau et la Conférence Inter-Régionale des Réseaux Multi-Acteurs. Sa présidence sera assurée par un membre de l'un des comités de bassin.

Modalités pratiques de candidature

Dépôt dématérialisé du dossier de candidature :

- Les dossiers complétés et signés doivent être envoyés à l'adresse électronique : contact.international@eau-rhin-meuse.fr
- Les documents d'information utiles pour construire son dossier sont disponibles en ligne sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr/solidarite-internationale>



Appel à projets "Eau et solidarités internationales"

- Flyer Appel à projets Eau et Solidarités internationales 2023.pdf
- Règlement Appel à projets Eau et Solidarités internationales 2023.pdf



FORMULAIRES GÉNÉRAUX	
1	☐ DEMANDE DE SUBVENTION précisant l'objet et le montant
2	☐ FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET
3	☐ ENGAGEMENT DU CO-MAÎTRE D'OUVRAGE LOCAL (= BÉNÉFICIAIRE DU PROJET)
4	☐ RAPPORT PRÉVISIONNEL TECHNIQUE (COMPRENANT LE PLANNING PRÉVISIONNEL)
5	☐ RAPPORT PRÉVISIONNEL FINANCIER
ANNEXES GÉNÉRALES	
6	☐ RIB
7	☐ ATTESTATION RELATIVE A LA RÉCUPÉRATION DE LA TVA
8	☐ CARTE DE LOCALISATION ET COORDONNÉES GPS
9	☐ ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DES RÈGLES GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU CONCERNÉE
ANNEXES PARTICULIÈRES AUX ASSOCIATIONS	
10	☐ FORMULAIRE CERFA
11	☐ STATUT
12	☐ DERNIERS COMPTES ANNUELS APPROUVÉS OU N° D'IDENTIFICATION AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES ASSOCIATIONS (RNA) (OU À DÉFAUT N° DE RÉCÉPISSÉ EN PRÉFECTURE)
13	☐ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES OU BILAN COMPTABLE CERTIFIÉ PAR UN EXPERT-COMPTABLE INDÉPENDANT SUR LES 3 ANNÉES PRÉCÉDANT LA DEMANDE
14	☐ DERNIER BUDGET DE L'ASSOCIATION
15	☐ DERNIER CR D'ASSEMBLÉE



Modalités pratiques de candidature

Questions récurrentes réceptionnés par les Agences :

- Eligibilité des porteurs de projets (Section III, Article 1)
- Zone d'éligibilité des projets (Section V)
- Actions visées (Section III, Article 3)
- Construction du dossier de candidature (Section IV, Article 5)

III | Périmètre

1/ Bénéficiaires / Porteurs de projet

Toute personne morale de droit privé ou de droit public implantée en France correspondant à :

- une collectivité territoriale (ou par convention son opérateur - délégataire ou mandataire);
- une structure de gestion des services de l'eau, redevable des agences de l'eau;
- une association de solidarité internationale.

3/ Types de projets éligibles (priorités et exclusions)

Projets de solidarité internationale qui, cumulativement :

- répondent avant tout à des impératifs de développement, visant la mise en place d'infrastructures et d'équipements durables – y compris l'assistance technique et la formation nécessaires à leur réalisation et à leur maintenance – en faveur de ;
- **en priorité**: l'accès à l'eau potable et l'accès à l'assainissement³,
- **la protection** des ressources en eau, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique (notamment par le biais des solutions fondées sur la nature et par des techniques durables liées à la maîtrise de l'eau en lien avec une agriculture vivrière et à la sobriété énergétique et/ou le recours aux énergies renouvelables),

V | Liste des zones d'éligibilité des projets liées par une coopération institutionnelle active

PRIORITÉ Pays		Localisation de la GIRE (partenaire)	AGENCES DE L'EAU	
AFRIQUE ET MÉDITERRANÉE				
1	Benin	GIRE du bassin de l'Ouémé (autorité du BV, ANAEP, DG-Eau)	SN	
1	Benin, Togo	GIRE transfrontalière du bassin du Mono (Autorité du BM)	SN	
1	Togo	GIRE pilote du bassin du Lac Togo	SN	
2	Côte d'Ivoire	GIRE dans le bassin versant amont du Bandama (Ministère des Eaux et Forêts)	LB	
1	Sénégal	GIRE pilote du bassin la Somone (MHA/ Direction Gestion & Planif. des RE)	SN	
		GIRE pilote de la région des Niayes (Plateformes locales de l'eau)	SN	
1	Sénégal, Guinée, Mali ⁵ , Mauritanie	GIRE du bassin du fleuve Sénégal (OMVS)	AG	
1	Madagascar	Dispositif national de GIRE (Ministère MEAH)	RMC	
2	Cameroun	GIRE sur un sous-bassin pilote du bassin versant de la Sanaga (Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction de la Gestion des Ressources en Eau)	RM	
2	Maroc	GIRE Bassin versant de Souss Massa et Drâa (Agence hydraulique de bassin de Souss Massa et du Drâa)	RMC	
2	Maroc	Bassin versant du Sebou (Agence de bassin hydrographique du Sebou)	AP	
3	Liban	GIRE Bassin du Litani Adaptation au changement climatique (Réseau LEWAP - BTVL- Établissements des eaux de la Bekaa, Office de l'eau du Litani)	RMC	
EUROPE				
3	Moldavie	GIRE pilote du bassin versant de la Nirnova (Association des maires)	AP	RM
ASIE				
1	Cambodge	GIRE pilote du bassin versant du Stung Sen (Autorité du Tonle Sap)	LB	RM
1	Laos	GIRE pilote des bassins versants de la Nam Ngum et de la Nam Sa (Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement)	LB	RM
2	Vietnam	GIRE pilote du bassin versant de Kôn (Comité Populaire de la Province de Binh Dinh)	RM	

Modalités pratiques de candidature

Renseignement et assistance :

- Référente Appel à projets : Anna **PANIZZOLI**, Chargée d'Interventions Coopérations Internationales 03 87 34 46 83
- Les **contacts de chaque agences de l'eau** référente pour tout renseignement supplémentaire se trouvent à la fin du règlement

Contact auprès de l'agence de l'eau référente pour tout renseignement supplémentaire:

Agence de l'eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra, CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Valérie Bayche
Déléguee aux Relations extérieures
valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr

Agence de l'eau Artois-Picardie
200 rue Marceline BP 818, 59 508 Douai
Christine Dericq
Chargé de mission solidarité internationale
c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue Buffon BP 6339,
45063 Orléans CEDEX 2
Hervé Gilliard
Chef de projet relations internationales
herve.gilliard@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Route de Lessy, 57160 Rozérieulles
David Bourmaud
Chargé de mission solidarité internationale
david.bourmaud@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
2-4 allée de Lodz 69363, Lyon CEDEX 07
Rémi Touron
Chargé de mission coopération internationale
remi.touron@eaurmc.fr

Agence de l'eau Seine-Normandie
12 rue de l'industrie, CS 80148, 92416
Courbevoie cedex
Anne Belbéoc'h
Chargée de mission coopération internationale
belbeoch.anne@aesn.fr



Témoignage d'un partenaire étranger

Témoignage par M. Niokhor Ndour,
Directeur DGPRE - Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

---000---

Direction de la Gestion et de la Planification
des Ressources en eau

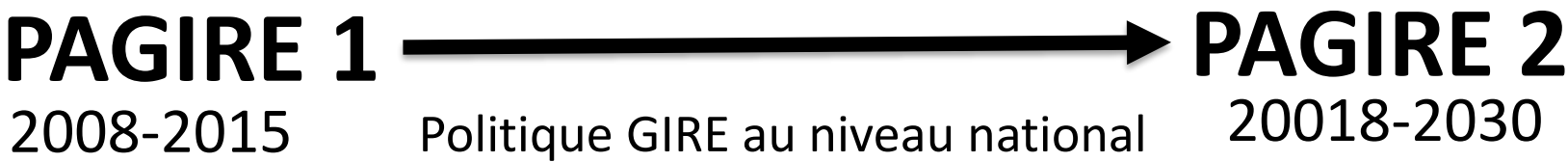


L'ETAT D'AVANCEE DE LA GIRE TERRITORIALE AU SENEGAL

Atelier – Appel à Projets Eau et Solidarité Internationale 2023-2024



Actualisation du PAGIRE et définition du nouveau PAP-GIRE 2018-2030



Cette politique se traduit en 5 axes stratégiques

Axe1 : Gouvernance, Instruments de gestion et Système d'informations

Axe2 : Qualité des masses d'eau et des services

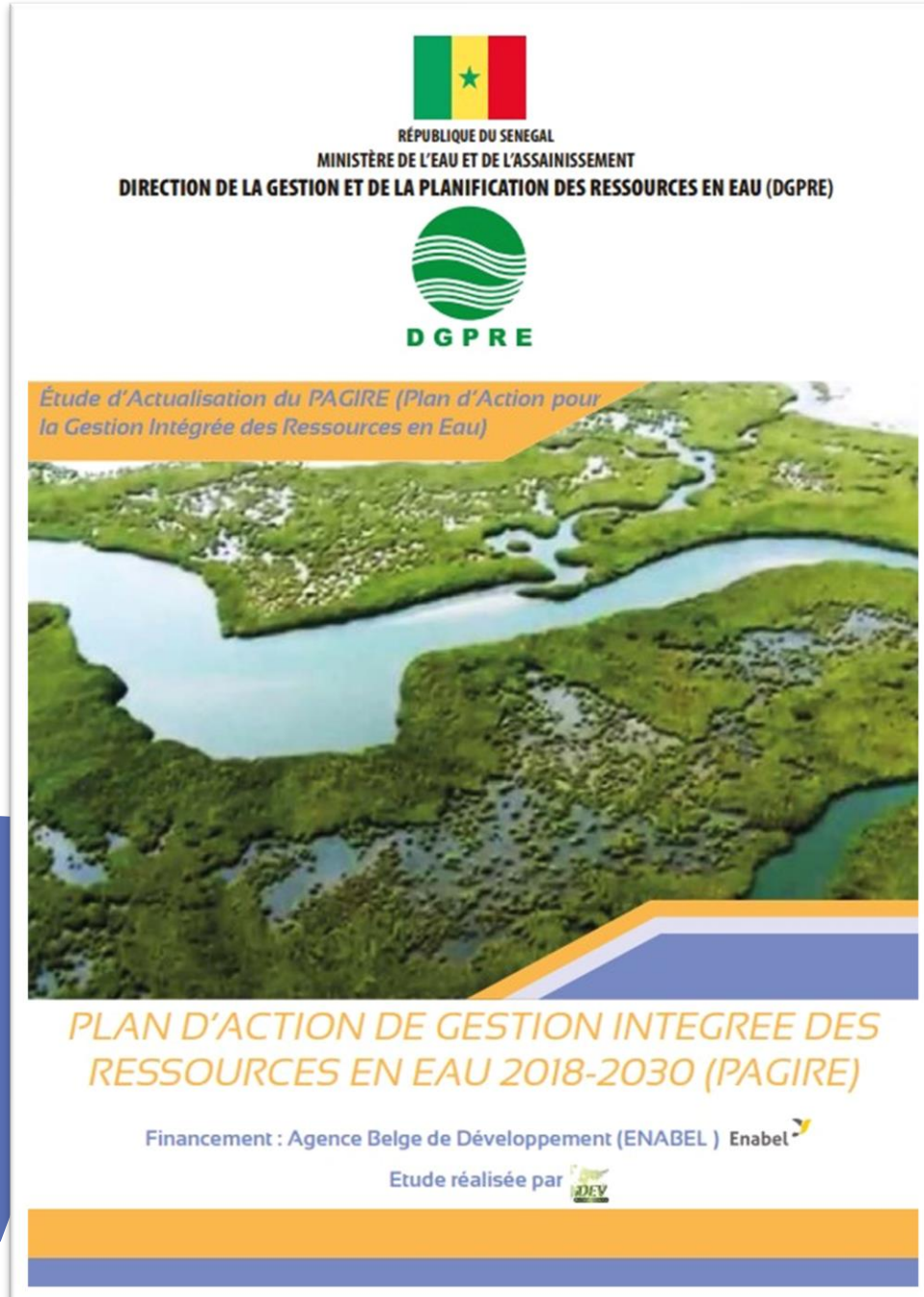
Axe3 : Vulnérabilité aux Changements climatiques

Axe4 : Valorisation des eaux pour la croissance et la Sécurité alimentaire

Axe5 : Connaissance et recherche action sur l'eau

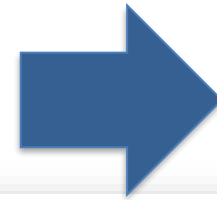
- ❑ Phase 1 (2018-2025) pour un coût estimé à **120,01 milliards de francs CFA** ;
- ❑ Phase 2 (2026-2030) pour un coût estimé à **250,5 milliards de francs CFA**

ETAT: 30% FGE: 20%
PTF: 50%

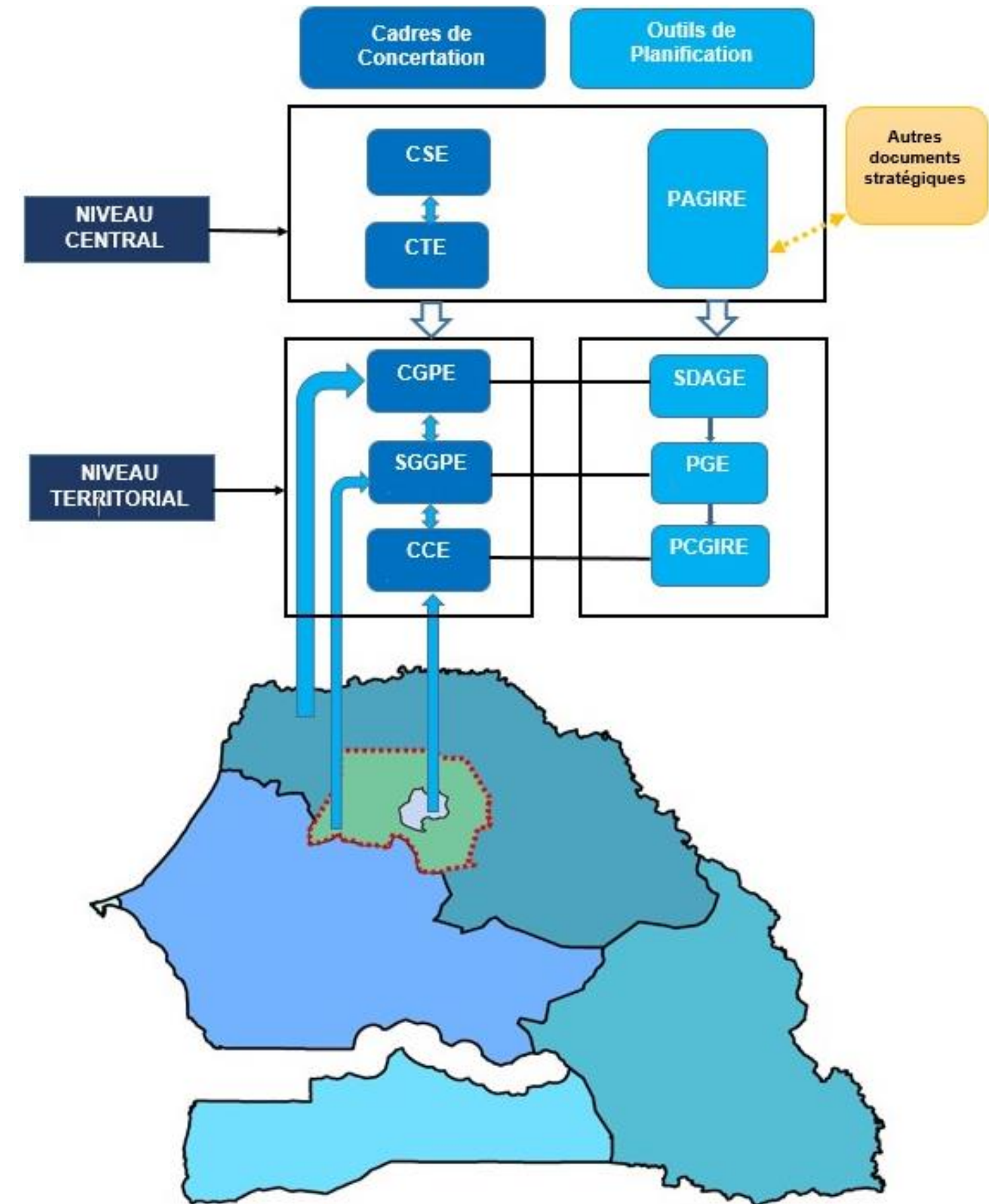
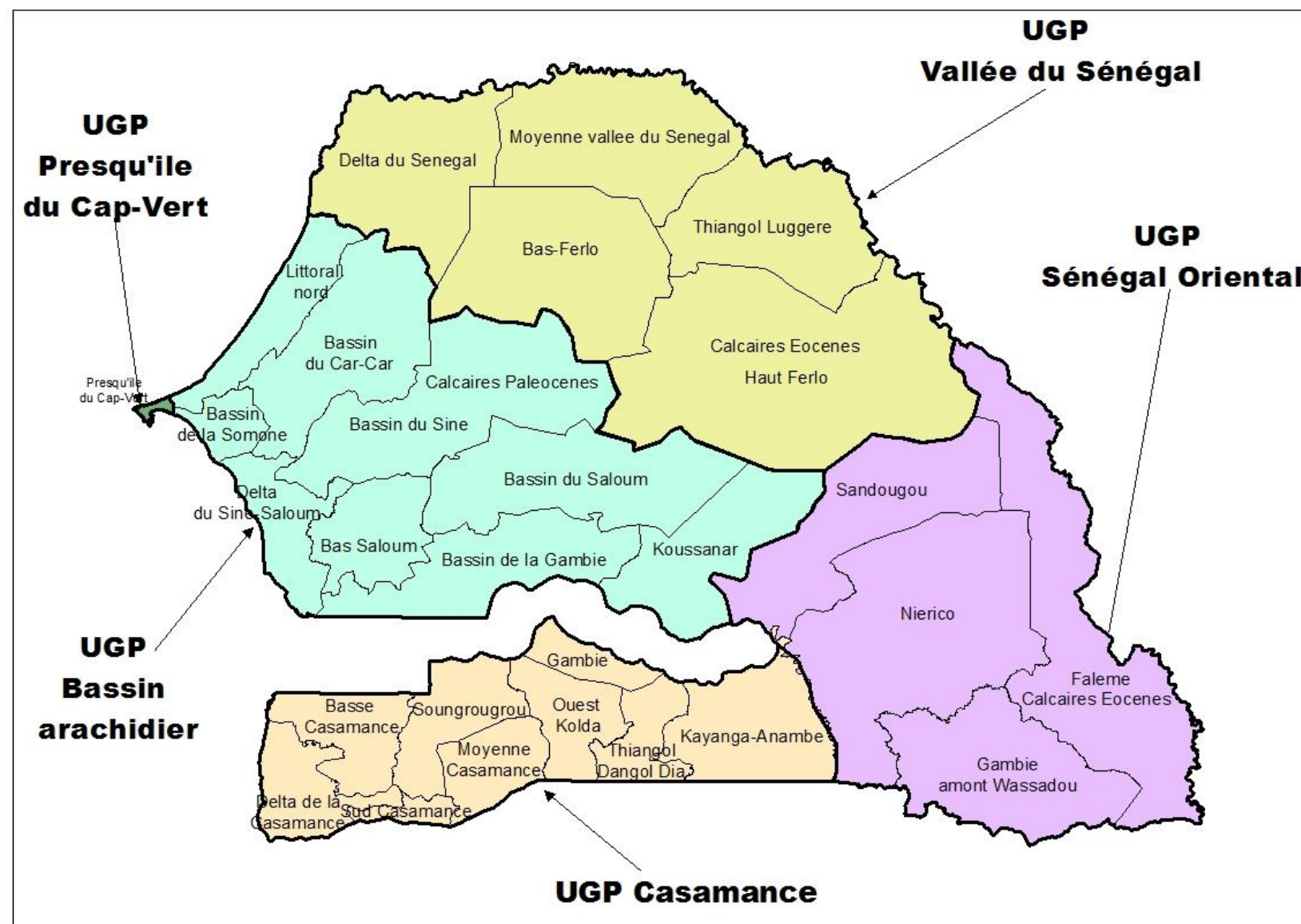


Nouveau cadre territorial de gestion intégrée des ressources en eau !

2011: Plan stratégique de mobilisation des ressources en eau



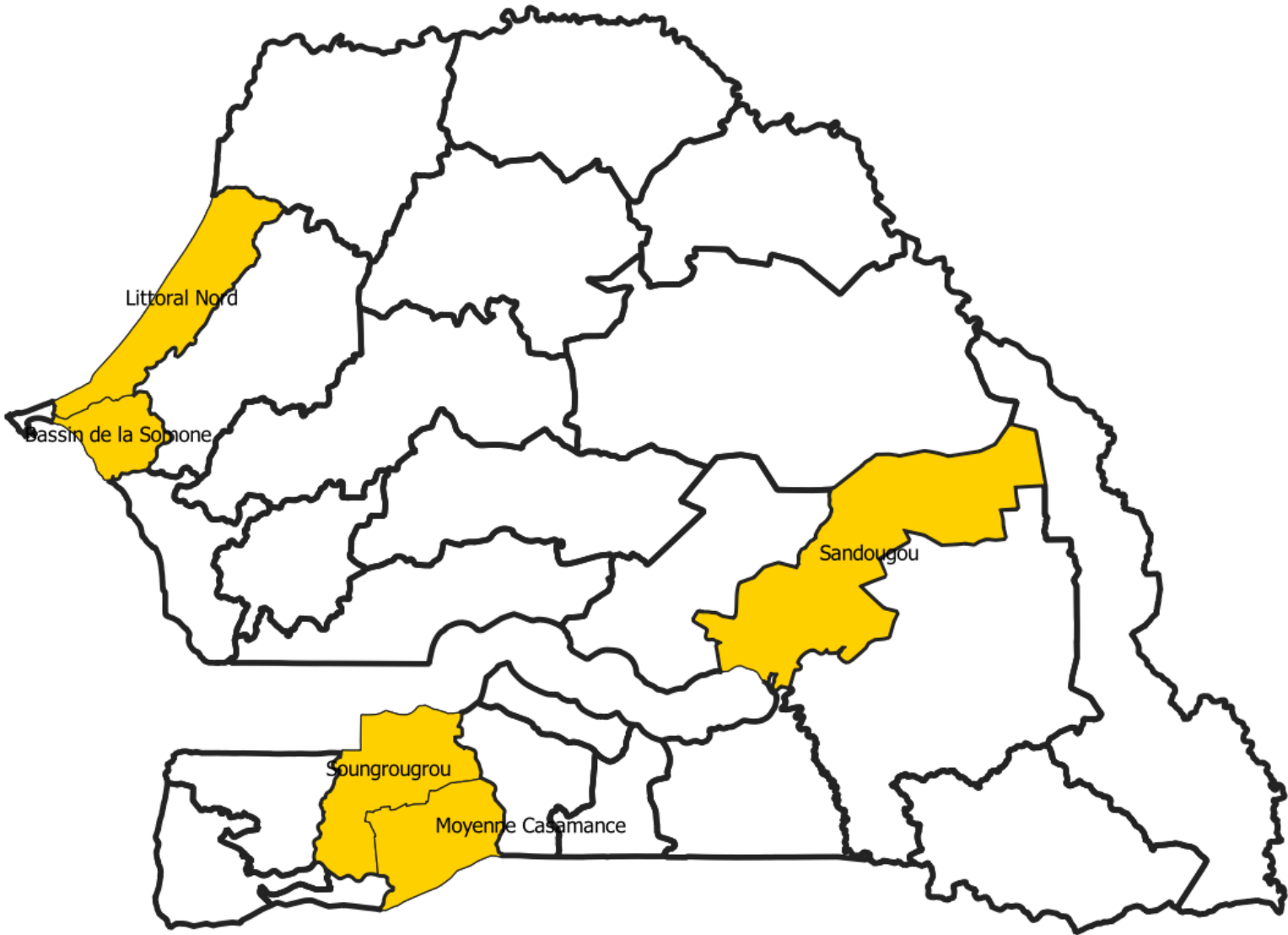
Découpage du territoire en 05 UGP et 28 Sous UGP.



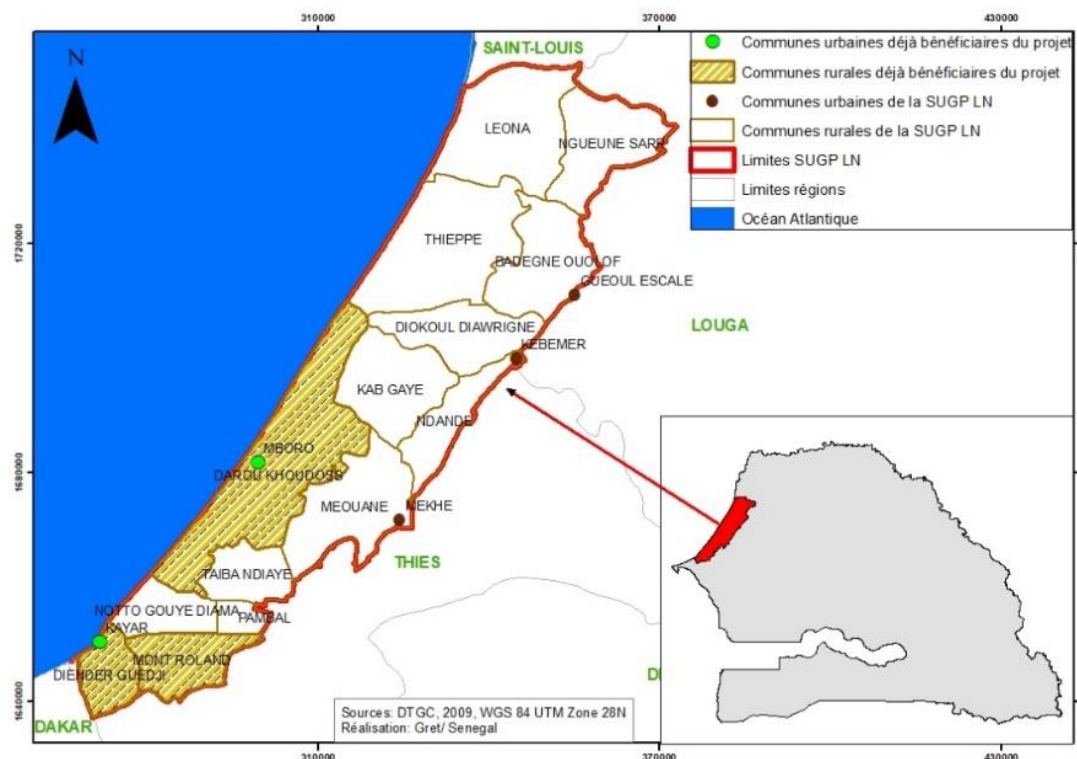
Une GIRE territorial déjà opérationnelle !

L'opérationnalisation de la GIRE territoriale vise à apporter des réponses à la problématique des ressources en eau en mettant en place des instances de gouvernance à l'échelle de la s- UGP ou de la commune.

Partenaires	Programmes/projets
PASEPAR	Recherche-Action Gire territoriale sur les inondations de Kafrine
	Recherche-Action sur la GIRE Territoriale dans la zone des Niayes (1ère phase)
	Capitalisation sur les opérations de GIRE territoriale
AESN	Recherche action sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la zone des Niayes (phases 2 et 3)
AESN / OIEau	Projet Gire Somone
PEPAM-UE	Projet GIRE Sédhiou
	Projet GIRE Tambacounda



ZOOM sur le projet GIREL NIAYES mis en œuvre par le GRET



- Démarrage : 2017
- Format : recherche-action
- DGPRE : pilote institutionnel et partenaire de mise en oeuvre
- Bailleurs : Enabel/AESN/AFD/Sénéo
- Zones d'intervention: 19 communes ciblées des Niayes

But visé : Accompagner la **DGPRE**), dans une expérimentation d'opérationnalisation de la **GIRE** à l'échelle locale → projet pilote (2017-2026)

Traduction opérationnelle :



Mise en place instances de concertation (= PLE)
Gouvernance



**PLAN LOCAL DE GESTION
INTEGREE DES RESSOURCES
EN EAU (PLGIRE) DE
DIENDER- KAYAR**

JUILLET 2019- JUILLET 2024

JUILLET 2019

Mobilisation d'outils territoriaux :
PLGIRE (planification/gestion)



- **Améliorer encore la représentativité, la légitimité des « représentants » de ces territoires**
 - ✓ Enjeu d'ouverture (diffuser/informer + remonter attentes et propositions)
- **Passer à l'échelle pour gérer le système aquifère des Niayes**
 - ✓ Enjeu de réplication de la démarche dans les autres communes et de construction d'une fédération des PLE des Niayes
- **Passer à l'échelle pour gérer le système aquifère des Niayes**
 - ✓ Enjeu de réplication de la démarche dans les autres communes et de construction d'une fédération des PLE des Niayes
- **informer et susciter l'engagement des populations**
 - ✓ Enjeu d'un passage à l'action pour préserver durablement les ressources



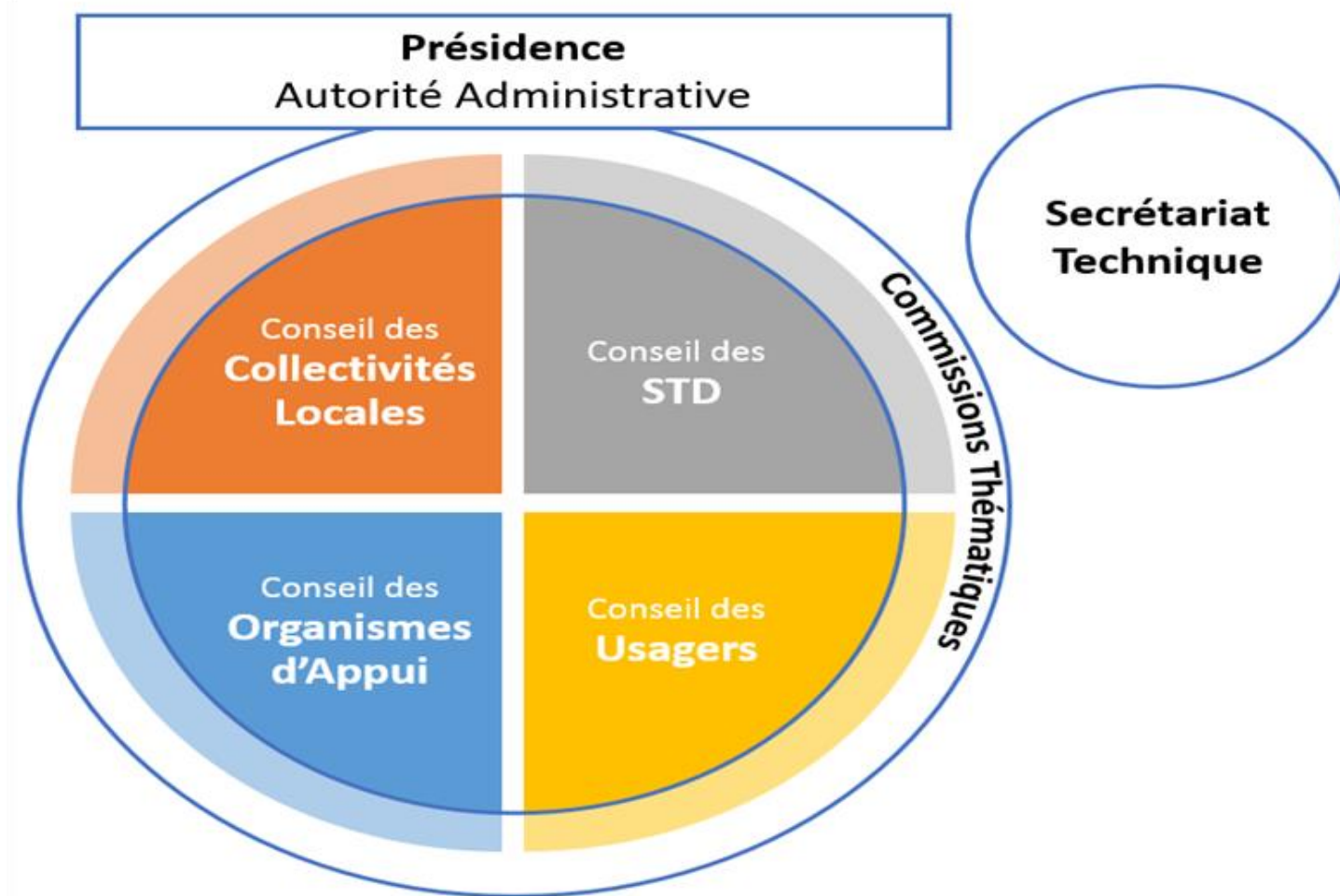
ZOOM sur le projet GIRE-SOMONE mise en œuvre par l'OIEAU

- La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) du Sénégal et l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) ont manifesté leur intention de coopérer pour promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Sénégal à l'occasion du Forum Mondiale de l'Eau de Brasilia en mars 2018.
- Un protocole d'accord de coopération pour l'appui à la GIRE dans le bassin pilote de la Somone a par la suite été signé en mars 2019 entre la DGPRE et l'OiEau.

	Logique d'intervention
Objectif général	Fournir un appui technique à la DGPRE pour la mise en œuvre de la politique de GIRE au Sénégal
Objectifs spécifiques	1. Appuyer la mise en place et l'animation d'un cadre de gouvernance fonctionnel dans le bassin pilote de la Somone
	2. Renforcer la planification des ressources en eau dans le bassin pilote de la Somone
	3. Soutenir la valorisation et la diffusion des connaissances sur les ressources en eau
	4. Soutenir la réplication et la mise à l'échelle de l'expérience pilote du bassin de la Somone et la bonne articulation entre les différents instruments de GIRE

Quelques résultats du projet GIRE -Somone

Achitecture du Sous-comité de la SOMONE



- Organisation de cinq assemblées de bassin
- Plusieurs séances de travail des commissions thématiques
- Actualisation du PGE
- Mise en place du SIRES

■ Signature de l'arrêté de création du Sous-comité de la Somo Janvier 2021



Enjeux et défis :

- Assurer l'animation du secrétariat technique avec l'appui de la DGPRE
- Assurer la participation et mobilisation des acteurs
- Autonomie et responsabilisation financière
- Assurer la mise en œuvre du PGE
- Avancer plus vite avec la commission « connaissances »
- Rédiger le règlement intérieur du SCGPE
- Blocage des serveurs de l'ADIE (solution provisoire avec l'hébergement de l'application à l'OIEAU)

Quel type de projet serait approprié et quelles caractéristiques celui-ci devrait-il respecter pour être compatible avec l'historique de la GIRE mise en place avec l'AESN ?

Types de projets appropriés:

- Projets combinant à la fois des logiques d'intervention « service » (amélioration AEP et assainissement) et « ressource » (GIRE) *pour mieux répondre aux besoins des populations*
- Projet combinant GIRE et climat *pour s'adapter au CC*
- Projet de recherche-action *pour éclairer les politiques publiques*

Caractéristiques à respecter :

- Gouvernance participative de l'eau : approche inclusive et territoriale
- Approche holistique: ressources en eau, eau potable, assainissement, eau agricole,
- Planification concertée: planification et gestion +prise en compte de EAH
- Prise en compte de l'articulation des échelles : local et national
- Appui technique à l'Etat : données, outils, etc

Séance de questions-réponses

Éléments partagés à l'issue du webinaire d'information :

- 1/ Compte rendu du webinaire
- 2/ Diaporama
- 3/ Résumé de la séance de questions-réponses
- 4/ Enregistrement du webinaire

**Merci de
votre
attention**

